souveraine MD
ASSURANCE

Assurance des projets de construction

Les projets de construction sont extrêmement complexes. Vous devez vous assurer de disposer d'une protection complète pour jongler avec d'innombrables priorités différentes, comme les fournisseurs, les employés, les sous-traitants, les clients, les permis, les matériaux, les inspections - et bien plus encore! Que vous construisiez un immeuble de bureaux, un bâtiment industriel ou commercial, ou que vous installiez des infrastructures ou des structures autonomes telles que des tours de communication, La Souveraine est votre partenaire en matière de résilience. Nous comprenons les principaux risques et dangers associés à votre projet et nous vous offrons une protection sur mesure contre les risques à mesure que votre projet évolue au cours de la construction.

Une expertise en matière de gestion des risques

Nos spécialistes des risques chevronnés proposent des inspections des risques sur les lieux, des séminaires de formation et des recommandations sur mesure pour vous aider à gérer les risques uniques et émergents auxquels fait face votre entreprise.

Des libellés concurrentiels

Nous proposons des libellés larges, exhaustifs et adaptés à l'industrie, évolutifs et facilement personnalisables.

Une expérience exceptionnelle en matière de réclamations

Notre équipe spécialisée et expérimentée gère efficacement votre dossier de sinistre et vous tient au courant tout au long du processus.

Spécialités :

Projets de construction et de rénovation de moyenne et grande envergure pour les entreprises, les institutions, les industries et les infrastructures

souveraine sécur[MD]
projet construction

Tout au long de votre projet de construction, les produits Souveraine Sécur offrent une protection exhaustive conçue pour répondre aux risques uniques, nouveaux et émergents auxquels votre entreprise est exposée.

Principales caractéristiques de la couverture :

- Couverture étendue et exhaustive
- Libellés concurrentiels, clairement rédigés et orientés vers l'industrie
- Protection de niveau DE4
- Conformité avec le CCDC
- Des produits simplifiés, souples et évolutifs, facilement personnalisables

Souveraine Sécur Projet construction contribue à vous protéger contre :

- les dommages causés par le feu ou l'eau
- les pertes durant les essais et la mise en service d'équipements mécaniques essentiels, comme le chauffage et la climatisation ou les équipements électriques
- vol et vandalisme
- diverses dépenses, frais et intérêts supplémentaires découlant d'un sinistre
- pertes d'exploitation causées par des retards découlant d'un sinistre
- dommages corporels et matériels causés à des tiers par les travaux de construction
- responsabilité civile découlant des travaux complétés

Des garanties clés conçues pour contribuer à la protection de votre entreprise

Nos solutions ciblées pour le secteur de la construction comportent notamment les garanties, extensions et avenants suivants :

Assurance des chantiers

Une police d'assurance des chantiers couvre le projet en soi, de même que la plupart des matériaux et fournitures nécessaires à sa réalisation, notamment l'aménagement paysager, les arbres, les plantes et les arbustes, ainsi que tous les bâtiments annexes, les échafaudages, les faux-ouvrages, les panneaux de signalisation, de même que les travaux d'excavation et d'entretien du site qui font partie intégrante du projet.

Notre solution englobe des extensions améliorées :

- Frais de remontage de grue
- Pénalités contractuelles
- Biens en cours de transport par aéronef
- Outils, matériel et vêtements des employés

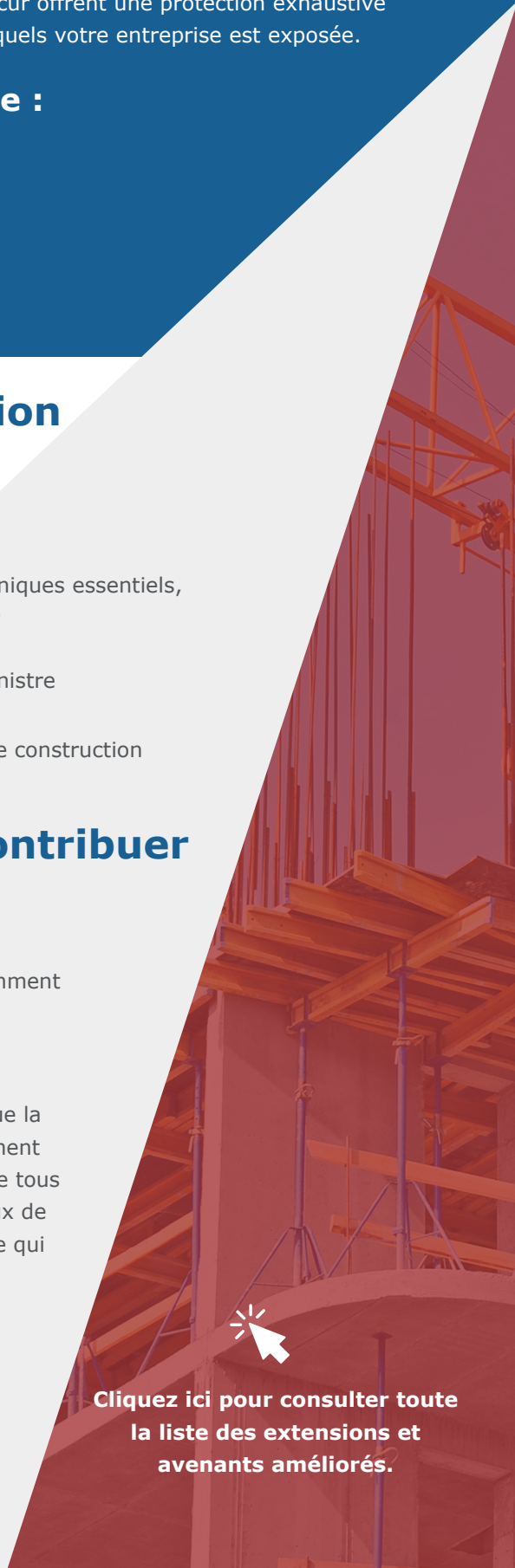

Cliquez ici pour consulter toute la liste des extensions et avenants améliorés.

Et des garanties facultatives supplémentaires disponibles pour :

- Assurance des chantiers – Bris de machines – incluant les essais et la mise en service
- Coûts accessoires
- Pertes d'exploitation imputables à des retards dans la mise en service
- Assurance des coûts accessoires – bris de machines
- Responsabilité civile Wrap-Up

Principales causes de pertes sur un chantier de construction :

- Vandalisme, vol ou dommages aux outils, aux équipements et aux matériaux
- Incendie
- Dommages causés par le vent/les tempêtes
- Blessures ou dommages subis par des tiers – c.-à-d. chutes de débris ou de matériaux, glissades et chutes sur des chantiers ou à proximité de ceux-ci

Pratiques de gestion des risques pouvant contribuer à atténuer les pertes :

- Sécuriser les chantiers contre les voleurs et les intrus – clôtures, éclairage, alarmes contrôlées, détecteurs de mouvement et caméras
- Mettre les matériaux sous clé – utiliser des conteneurs d'expédition, des remorques ou une structure temporaire
- Afficher des panneaux de signalisation sur le chantier et à proximité de celui-ci pour avertir des dangers
- Utiliser des mesures de contrôle de la circulation (véhicules et piétons) durant les activités de levage de grue et le déplacement des équipements.

Les spécialistes internes en gestion des risques de La Souveraine proposent des services d'inspection à valeur ajoutée qui peuvent aider les entrepreneurs à mieux comprendre leurs risques et à y remédier en s'appuyant sur les pratiques exemplaires de l'industrie. Misez sur nos connaissances approfondies du secteur et notre expertise.

Cliquez ici pour en savoir plus sur nos solutions Souveraine Sécur Projet construction, de même que sur les garanties, extensions et avenants clés.

souveraine[MD]
ASSURANCE

©2023 La Souveraine, Compagnie d'assurance générale, membre du groupe de sociétés Co-operators. SouveraineMD est une marque déposée de La Souveraine, Compagnie d'assurance générale. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. Veuillez consulter le libellé de la police pour connaître toutes les modalités, y compris les limitations et les exclusions. La Souveraine, Compagnie d'assurance générale s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de nos affaires. Pour en savoir plus, consultez souveraineassurance.ca ou composez sans frais le 1 800 661-1652.